

# RECONSTRUIRE EN MIEUX

## L'ENJEU DE LA SÉCURISATION DES DROITS FONCIERS DANS LE MONDE D'APRÈS

Aider les utilisateurs de la terre et les communautés locales à sécuriser leurs terres et ressources naturelles (propriété, accès, contrôle et gestion) est une entreprise de longue haleine. C'est une tâche complexe, délicate et qui demande du temps. Or le Covid-19 a profondément affecté la réalisation de ce travail dans le monde entier.

Au terme de cette crise, la question d'une gouvernance foncière durable (considérée comme une fin en soi) risque d'être balayée au profit de priorités plus urgentes et immédiates eu égard à la reprise. Au moment de faire des choix, les décideurs pourraient bien prendre le parti de reléguer les droits fonciers au rang de problématique d'importance secondaire.

L'expérience des membres de l'ILC à travers le monde montre que la crise actuelle prend sa source dans la problématique des droits fonciers, sur lesquels elle exerce une incidence directe. La protection des droits fonciers doit donc être prise en compte dans le travail immédiat d'atténuation de la crise, de contribution à la reprise et de prévention des pandémies.

*Les droits fonciers occupent une place décisive dans le projet de « reconstruire en mieux » pour l'avenir. Ils sont le fondement de plusieurs piliers du développement durable : résilience des systèmes alimentaires locaux ; équité et sensibilité au genre de la gouvernance et de l'utilisation des ressources naturelles ; modèles socio-économiques garantissant une forte absorption de la main-d'œuvre, notamment chez les jeunes ; durabilité des systèmes de gestion environnementale ; et renforcement de la démocratie à l'échelle locale.*

Les droits fonciers et les organismes de promotion des droits fonciers jouent un rôle crucial dans la construction de modèles de développement plus résilients, durables et centrés sur les personnes. La présente note s'appuie sur les expériences et les activités du réseau de l'ILC. Elle vise à servir de ressource à tous les acteurs du secteur foncier pour que, tous ensemble, nous assumions ce rôle.

# TRAVAUX IMMÉDIATS

## QUATRE ACTIONS EN FAVEUR DES DROITS FONCIERS POUR CONTRIBUER À LA REPRISE

En ces temps de crise, de nombreuses organisations de défense de droits fonciers interviennent en réponse aux problèmes immédiats liés au confinement. Au Népal et en Indonésie, des organisations paysannes ont ainsi mobilisé leurs membres pour donner de la nourriture à des résidents urbains affamés. Des plateformes nationales multipartites de gouvernance foncière, telles que LandNNES en Afrique du Sud, sollicitent l'intervention du gouvernement en faveur de la reprise et fournissent un espace de prise de décision inclusif. Les membres de l'ILC ne se contentent pas d'apporter leur appui face à la crise : ils proposent des solutions à leurs gouvernements, assurent le suivi de ses répercussions, et veillent à ce que les décideurs respectent leurs engagements.

Les organisations et plateformes composant notre réseau sont ancrées au sein des communautés locales, ce qui leur permet de répondre directement aux besoins les plus urgents. Elles constatent cependant d'ores et déjà les répercussions immédiates de la crise et le potentiel recul des résultats obtenus en matière de gouvernance foncière. Le processus de reprise doit en tenir compte. Les actions présentées ici permettent d'inverser la tendance à la déperdition des droits fonciers, de protéger les moyens de subsistance à l'échelle locale, de protéger les systèmes alimentaires locaux, d'apaiser les troubles sociaux et de prévenir l'émergence de conflits :

### 1 PROTÉGER LES DROITS FONCIERS ET ATTÉNUER LES CONFLITS DANS UN CONTEXTE DE PRESSION CROISSANTE SUR LES TERRES

Il est urgent de protéger les terres dans le contexte actuel, qui se caractérise par des droits fonciers fragilisés et une hausse des litiges fonciers du fait de :

- » l'inversion des flux migratoires liée au retour des travailleurs, notamment des hommes retournant de la ville à la campagne (avec un impact considérable sur les femmes), ce qui intensifie la concurrence foncière ;
- » la multiplication des cas d'accaparement des terres et des expulsions, liée notamment au renforcement de la surveillance des populations (ainsi qu'à une attention médiatique et internationale réduite) ; et
- » l'affaiblissement des mesures exécutoires et de reddition de comptes relatives aux droits fonciers dans le cadre du confinement.



### NÉPAL

Le *Community Self-Reliance Centre* et le *National Land Rights Forum*, deux organisations népalaises de défense des droits fonciers, ont assuré la protection physique et juridique de ménages menacés d'expulsion dans le district de Surkhet (province de Karnali, Népal). En avril, après la mise en place du confinement par le gouvernement, ils ont plaidé auprès du ministère de l'Intérieur et du Bureau provincial d'administration du district pour mettre un terme aux expulsions forcées des occupants informels et revenus de la ville. En collaboration avec d'autres membres de la Stratégie nationale d'engagement (SNE), une initiative soutenue par l'ILC, ils ont par ailleurs aidé la toute récente Commission de résolution des problèmes fonciers à assurer son mandat de distribution des terres et de sécurisation des droits fonciers au profit des communautés sans-terre.

<https://english.onlinekhabar.com/covid-19-pandemic-exposes-housing-food-water-and-sanitation-problems-in-nepal.html>

### 2 GARANTIR L'ACCÈS À LA TERRE POUR PRÉSERVER LE TISSU SOCIO-ÉCONOMIQUE, PROMOUVOIR LA RÉINTÉGRATION DES TRAVAILLEURS REVENUS DE LA VILLE ET FAVORISER LA REPRISE POST-CONFINEMENT

Rétablir l'accès à la terre, aux ressources productives, aux marchés et aux services de soutien est nécessaire pour assurer la sécurité des moyens de subsistance, revitaliser les systèmes alimentaires, relancer les activités économiques

et la création d'emplois, ainsi que pour entretenir des environnements socio-économiques sains et favoriser la réintégration des travailleurs revenus de la ville et des jeunes.



### ESPAGNE

En Espagne, les pasteurs transhumants ne peuvent pas vendre leur laine sur les marchés internationaux, ni leur viande ni leur lait sur les marchés du voyage et de l'hospitalité, actuellement touchés par les confinements liés au Covid-19. Les pasteurs plaident en faveur de la restructuration du plan de relance lié au Covid-19, qui ne bénéficie actuellement qu'aux pasteurs ayant réussi à vendre du bétail tout en excluant les autres, bien que ce soient eux qui en aient le plus besoin.

<https://www.diariodeleon.es/articulo/afondo/trashumancia-burla-covid-19/202004160132092004502.html>



### MONDE

De nombreuses organisations forestières et de producteurs soutenues par la FAO et membres de l'ILC ont mis en place des interventions d'urgence – en particulier dans les domaines du partage d'informations et de la fourniture de services en temps de crise, en repensant les débouchés pour les jeunes et autres rapatriés, en proposant des solutions pour assurer la résilience dans la reconstruction en mieux de systèmes de production sûrs et axés sur le paysage et en introduisant des solutions innovantes qui seront nécessaires pour le monde d'après. Ces organisations utilisent leur connaissance des marchés pour développer de nouvelles opportunités.

<http://www.fao.org/forest-farm-facility/covid/en/>



### BRÉSIL

Au Brésil, *Espaço Feminista* assure le lien entre les espaces ruraux et urbains : l'organisation achète à des groupes de femmes les aliments qu'elles ne peuvent pas écouler sur leurs marchés habituels, pour ensuite les fournir à la communauté très pauvre de Ponte de Maduro, où des familles entières souffrent de la faim. La capacité d'achat d'Espaço Feminista étant limitée, elle a organisé une campagne de financement participatif en collaboration, notamment, avec le Mouvement des sans-terre pour assurer la distribution de nourriture gratuite.



### AFRIQUE DU SUD

En Afrique du Sud, *LandNNES* et *AFRA* se sont associées à d'autres acteurs, notamment des organisations de petits producteurs, pour inciter le gouvernement à donner la priorité aux petits agriculteurs dans le cadre des mesures d'urgence. Forcé de reconsidérer les critères d'éligibilité, les calendriers et la typologie des aides financières d'urgence disponibles pour faire face à la crise sanitaire, le gouvernement a attribué des financements aux petits agriculteurs, y compris aux agriculteurs communautaires sans titre de propriété et aux producteurs informels urbains et périurbains, qui jouent un rôle essentiel dans les systèmes de production et les chaînes d'approvisionnement alimentaires locales.

# 3

## SURVEILLER LES VIOLATIONS DES DROITS FONCIERS ET ASSURER LEUR PROTECTION SUR LE PLAN JURIDIQUE

En situation de confinement, les populations vulnérables, notamment les peuples autochtones, les communautés locales et les défenseurs des droits fonciers et environnementaux, sont particulièrement exposées aux risques de menaces, d'agressions et de harcèlement. Au sein de ces groupes, les femmes sont confrontées à des menaces particulièrement graves et spécifiques, ce qui requiert une attention particulière.

Ces cas doivent être surveillés de manière à recueillir des informations sur leur nature et fournir un appui juridique ciblé, notamment en cette période de restriction de l'espace citoyen et de l'accès aux ressources (juridiques et financières).



### MONDE

La *Defending Land and Environment Defenders Coalition (DDCoalition)* a entrepris un travail conjoint de documentation des actes de violence et de répression ciblant les défenseurs de droits fonciers et environnementaux pendant la pandémie. La Coalition aide ses partenaires régionaux à identifier ce type de cas dans l'objectif de surveiller l'étendue et souvent l'amplification de la violence à l'égard de ces défenseurs durant le confinement.

# 4

## PROTÉGER L'INTÉGRITÉ DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTÉS

L'incapacité des peuples autochtones et communautés locales à protéger leurs territoires les rend particulièrement vulnérables. Or la propagation du virus sur les territoires locaux (notamment ceux des peuples autochtones)

pourrait considérablement affecter leur capacité même à défendre leurs terres et ressources naturelles. En outre, la capacité des services d'urgence à intervenir dans les communautés à risque est réduite dans le cadre de l'épidémie.



### PÉROU

Au Pérou, dans la forêt amazonienne, le peuple autochtone des *Wampis*, soutenu par le *Forest Peoples Programme*, a invoqué son droit à la protection sanitaire, à l'autodétermination et à l'autogouvernance pour restreindre les entrées et sorties de son territoire tout au long de la pandémie. Alors que le gouvernement éprouve des difficultés à atteindre les communautés autochtones de l'Amazonie, les Wampis collaborent avec l'armée péruvienne pour sécuriser la frontière qui les sépare de l'Équateur. Parallèlement, ils conçoivent et mettent en œuvre des plans sanitaires interculturels pour les territoires communautaires.

<https://www.forestpeoples.org/index.php/en/coronavirus-in-the-peruvian-amazon-state-inaction-and-lifesaving-indigenous-responses>

# RECONSTRUIRE EN MIEUX

## HUIT CONTRIBUTIONS DU SECTEUR DES DROITS FONCIERS AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DE LA DURABILITÉ DES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

La crise actuelle a confirmé la nécessité de s'engager en faveur de modèles de développement plus durables. Les droits fonciers devront occuper une place centrale au sein de ces modèles, car ils constituent une base solide à partir de laquelle « reconstruire en mieux ». Les droits fonciers jouent un rôle crucial dans le renforcement de la résilience face aux crises, ainsi que dans la mise en œuvre du développement durable et, plus largement, d'un monde plus durable.

L'adoption de tels modèles suppose l'engagement de la « communauté foncière » en faveur d'un véritable changement systémique qui ouvre la voie à un avenir plus durable suite à la crise.

Au sortir de la crise du Covid-19, les priorités des gouvernements, des donateurs et des partenaires porteront sur :

### LES DROITS FONCIERS COMME FACTEURS DE RELOCALISATION, DE RÉSILIENCE ET DE DURABILITÉ DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les droits fonciers ne servent pas seulement à protéger les terres des agriculteurs. Ils jouent également un rôle essentiel dans la protection et la conservation du tissu social, des savoirs autochtones, de la biodiversité, des activités économiques durables et de la création d'emplois équitables. En permettant la distribution de nourriture aux populations urbaines et rurales vulnérables, ils renforcent la résilience de ces communautés (notamment en temps de crise), mais aussi les chaînes locales d'approvisionnement agroalimentaire.

La crise actuelle a en effet confirmé la nécessité de promouvoir une approche systémique du rôle des petites exploitations et de l'agriculture familiale dans la production alimentaire durable : grâce à des chaînes de valeur localisées, elles assurent le renforcement des activités socio-économiques locales durables et déterminantes pour le développement de communautés rurales solides et reliées à des centres urbains. Compte tenu du rôle essentiel des femmes dans les petites exploitations et l'agriculture familiale, une telle approche impose également de reconnaître et de promouvoir leur travail.



#### MONDE

À l'échelle internationale, le *Forum rural mondial* s'appuie sur les plateformes créées dans le cadre de la *Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale* dans l'objectif d'intensifier le plaidoyer à moyen et long terme en faveur d'un cadre législatif qui protège l'agriculture familiale en tant que pierre angulaire de la reprise post-Covid-19 et du développement durable. La décennie pour l'agriculture familiale met en avant le rôle des exploitations familiales dans l'éradication de la faim, l'équilibre et la résilience planétaire, ainsi que la réalisation des objectifs de développement durable



## 2 LES DROITS FONCIERS COMME FACTEUR D'ÉGALITÉ, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES

L'ampleur catastrophique des inégalités a été mise en évidence par la crise, dont les plus pauvres sont les principales victimes. Les membres des communautés locales et autochtones, notamment les filles, les femmes, les habitants des bidonvilles et les personnes vivant déjà sous le seuil de pauvreté et ne bénéficiant pas de droits fonciers – ni même de droits fondamentaux – sûrs, en sont affectés de façon disproportionnée.

La redistribution et la sécurisation des droits fonciers en faveur des populations défavorisées jouent un rôle capital dans tout changement des logiques de concentration, d'exclusion et de marginalisation. Ainsi, la sécurisation des droits fonciers ne formera pas seulement la base de sociétés et d'économies plus égalitaires, mais elle représentera aussi un tremplin stratégique vers des processus de développement inclusifs et équitables qui rééquilibrent les relations de genre et de pouvoir au sein des processus politiques et décisionnels.



#### AFRIQUE DE L'OUEST

En Afrique de l'Ouest, le *Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)* assure, en sa qualité de principal mouvement de souveraineté alimentaire, à la fois le suivi des répercussions du Covid-19 et la réalisation de campagnes en faveur de la sécurisation des droits fonciers des exploitations familiales pour lutter contre l'accaparement des terres et formuler de nouveaux possibles pour l'avenir agricole dans la région.

<http://roppa-afrique.org/spip.php?article577>

## 3 RENFORCER LE CARACTÈRE ÉQUITABLE, INCLUSIF ET DÉMOCRATIQUE DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE

Dans un contexte de gouvernance foncière efficace, l'équité de l'accès à la terre et la sécurité des droits fonciers peuvent contribuer à l'amélioration des conditions sociales, économiques et environnementales. La prise de décisions foncières doit être transparente, centrée sur les personnes et sensible au genre, et ses processus ouverts à tous

les membres de la société. Il est nécessaire de renforcer les processus multipartites, qui fondent toute décision foncière sur le respect des droits humains fondamentaux et donnent la possibilité de participer à toutes les parties prenantes concernées, notamment les femmes et les groupes vulnérables.



#### MONDE

Avec l'aide de *WHH* et de la *FAO*, *l'ILC* soutient et promeut les plateformes multipartites visant à rassembler les représentants de différents secteurs et groupes d'intérêts pour résoudre les problèmes en tirant parti de leurs différences et de leur force de frappe politique en matière de gouvernance foncière. Ces plateformes constituent un espace d'échange entre les représentants des gouvernements, des établissements d'enseignement supérieur, du secteur privé et, surtout, des communautés. Un dialogue inclusif et participatif peut alors avoir lieu sur les processus de réforme foncière et leur mise en œuvre. L'implication et l'adhésion de toutes les parties concernées aboutissent à une gouvernance foncière centrée sur les personnes.



#### ÉCOSSE

Grâce à son travail de plaidoyer basé sur le dialogue multipartite, *Community Land Scotland (CLS)* a convaincu le *Comité d'examen de la réforme foncière en Écosse (Scottish Land Reform Review Group)* de la nécessité de mettre en place une politique foncière, d'adopter une conception des droits et responsabilités foncières fondée sur les droits humains, et de veiller à ce que les terres urbaines et rurales de l'Écosse contribuent à une croissance économique inclusive et durable, ainsi qu'à la justice sociale. CLS a collaboré avec des organisations de défense des droits humains écossaises et internationales pour mettre au point un argumentaire de défense des personnes vivant sur les terres communautaires fondé sur les droits humains. Son travail a poussé les autorités à adopter la *Déclaration des droits et responsabilités en matière de foncier en Écosse (Land Rights and Responsibilities Statement)*.

<https://learn.landcoalition.org/en/good-practices/human-rights-approach-rural-land-governance-scotland/>



#### LES DROITS FONCIERS COMME MOYEN DE RÉDUIRE LES MIGRATIONS TOUT EN ASSURANT LE LIEN ENTRE LES ZONES RURALES ET URBAINES

Les liens entre zones rurales et urbaines ont été mis en évidence par la crise, et imposent de reconnaître et de soutenir la nature multifonctionnelle des terres. L'enjeu est particulièrement fort pour les communautés migrantes et les jeunes, qui transitent entre les zones urbaines et les zones rurales à la

recherche de moyens de subsistance ou d'un emploi. Cette situation souligne la nécessité de repenser les alternatives de développement à partir d'une approche intersectorielle fondée sur les dynamiques des territoires, qui ont chacun des identités et besoins propres.



#### LES DROITS TERRITORIAUX DES PEUPLES AUTOCHTONES COMME MOYEN DE RENFORCER LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES SOCIAUX

Les peuples autochtones et les communautés paysannes reprennent les pratiques traditionnelles et culturelles de résilience des communautés. La sécurisation des terres communes et la promotion de ces pratiques assurent non seulement la résilience de ces populations face à la pandémie

de Covid-19 et aux crises à venir, mais permettent aussi de reconnaître et de renforcer le rôle qu'elles jouent en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de gestion de la biodiversité à l'échelle mondiale, de conservation bioculturelle, de justice et de durabilité des moyens de subsistance.



#### UNE GESTION DÉCENTRALISÉE POUR DES PAYSAGES ET ÉCOSYSTÈMES SAINS

La sécurité des droits fonciers a une incidence directe sur la gouvernance foncière, et notamment sur la participation des communautés à la gestion des territoires et des écosystèmes locaux. Le meilleur moyen d'obtenir des paysages et écosystèmes sains consiste à donner aux communautés l'autonomie nécessaire pour participer aux prises de décision et à la gestion territoriale, ainsi que l'autorité, les moyens et

la motivation leur permettant de gérer leurs terres et ressources naturelles dans le respect de la biodiversité, en temps de crise et au-delà. L'équité d'accès aux aides et de leur répartition joue un rôle moteur dans les processus décisionnels territoriaux multipartites. Elle favorise en effet l'émergence de modes de gouvernance foncière flexibles, résilients et durables sur le plan environnemental et socio-économique.



#### MAURITANIE

Le *FIDA* est intervenu auprès de communautés locales mauritaniennes pour renforcer leur accès à des terres submersibles dans la vallée du fleuve Sénégal. Ce projet a mis l'accent sur une gouvernance efficace des terres et de l'eau, ainsi que sur la création et la régulation d'infrastructures hydrauliques et la mise en place d'institutions et procédures locales et représentatives de gestion des ressources. Il a également instauré des forums de règlement des conflits.



#### BOLIVIE

En Bolivie, la *Fundación Tierra* a collaboré avec les collectivités et communautés locales pour encourager le dialogue interculturel. Ce processus a amené les collectivités locales à respecter, dans le cadre de leurs tâches et fonctions, l'obligation de consulter les communautés au sujet des questions affectant leurs territoires ancestraux. Un processus de reconnaissance des régimes fonciers des peuples autochtones par le gouvernement a été mis au point sur la base d'une cogestion avec les communautés concernées. Fundación Tierra a concilié avec succès les positions, souvent antinomiques, de l'administration locale et des communautés.

<https://learn.landcoalition.org/en/good-practices/procesos-decisionales-participativos-para-gestionar-el-patrimonio-arqueologico-de-las-comunidades-indigenas/>

## 7 DROITS FONCIERS DES FEMMES ET JUSTICE EN MATIÈRE DE GENRE

Les droits fonciers sûrs renforcent l'identité, l'autodétermination, ainsi que l'autonomie économique et corporelle des femmes. Veiller à ce que les femmes et les filles contrôlent pleinement leurs droits fonciers permet de réduire les injustices à la fois sexistes et économiques dans la sphère publique et privée. Il est essentiel d'avoir conscience que les femmes et les filles sont particulièrement exposées aux violences domestiques, sont veuves ou victimes d'expulsions, de déshéritements et de déplacements.

Elles courent donc un risque accru de perdre leurs terres et autres actifs de valeur lors des crises telles que celle du Covid-19. Il convient également de régler le problème de l'inaptitude persistante du système juridique en matière de sécurisation des droits fonciers des femmes, ainsi que des pratiques traditionnelles et coutumières patriarcales et des inégalités de genre en matière de contrôle des actifs économiques et financiers. Autre élément crucial : l'allocation pertinente de ressources pour aider les femmes à continuer de s'organiser, d'échanger au sujet de leurs difficultés et de leurs bonnes pratiques, de renforcer leur capacité d'agir en faveur d'une gouvernance foncière sensible au genre dans le contexte de la distanciation sociale.



### INDONÉSIE

À Halimun Salak, dans le Java occidental, en Indonésie, les *femmes Kasepuhan* ne possédaient pas de terres et étaient exclues des prises de décisions foncières et de la gestion des ressources naturelles. RMI a collaboré avec la communauté Kasepuhan pour les sensibiliser aux inégalités de genre et à leurs conséquences pour les femmes. Des organisations de femmes, y compris certaines créées avec l'aide de RMI, leur ont permis d'en apprendre plus sur leurs droits. Aujourd'hui, les femmes participent à la gestion des ressources forestières et cultivent les terres qu'elles ont revendiquées.

<https://learn.landcoalition.org/en/good-practices/improving-indigenous-womens-access-to-land-and-participation-in-natural-resource-management/>

## 8 LA DÉMOCRATISATION DES DONNÉES FONCIÈRES COMME MOYEN DE PRÉPARATION AUX CRISES FUTURES ET DE MISE EN ŒUVRE DE PROCESSUS DÉCISIONNELS INCLUSIFS FONDÉS SUR DES DONNÉES PROBANTES

La disponibilité de données foncières objectives et représentatives de la multidimensionnalité des régimes fonciers et de la gouvernance foncière est essentielle pour déterminer si les systèmes de gouvernance actuels sont adaptés à la protection (dans l'immédiat et à court terme), à l'atténuation et à la préparation générale aux crises potentielles.

Ces données servent également à étayer les processus décisionnels fonciers inclusifs et fondés sur des données probantes. Il est nécessaire de promouvoir et de reconnaître les bases de données foncières non traditionnelles et open-source, ainsi que de favoriser leur acceptation et intégration dans les bases de données foncières officielles à l'échelle nationale et internationale.



### MONDE

LANDex est un outil de suivi foncier centré sur les personnes qui associe des sources de données officielles, traditionnelles et non conventionnelles dans l'objectif d'aboutir à une compréhension globale et nuancée de la gouvernance foncière. Conçu en consultation avec les membres de l'ILC, cet outil utilise plus de 30 indicateurs standardisés pour générer des données centrées sur les personnes comparables et susceptibles d'être utilisées pour assurer le suivi de cadres de développement majeurs, tels que les objectifs de développement durable et les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts. LANDex contribue à l'émergence d'un écosystème de données foncières qui tient compte de voix et de communautés souvent oubliées des chiffres officiels.

# CONCLUSION

## DROITS FONCIERS, DES RISQUES AUX OPPORTUNITÉS



### **LES DROITS FONCIERS JOUENT UN RÔLE CRUCIAL,**

non seulement dans le cadre de la reprise post-Covid-19, mais aussi pour la réalisation d'un développement socio-économique territorial plus résilient, durable et inclusif, qui contribue à prévenir et résoudre les crises, ainsi qu'à répondre aux enjeux climatiques, économiques, migratoires et démocratiques de notre temps.



### **LA NÉCESSITÉ DE REPENSER LE FUTUR**

Aujourd'hui, nous sommes aux prises avec le Covid-19, mais d'autres crises et difficultés d'envergure mondiale suivront qui bouleverseront notre monde. Les risques que ces crises représentent doivent nous inciter à repenser nos modèles de développement durable et inclusif.



### **LES DROITS FONCIERS DOIVENT RESTER UNE PRIORITÉ DES POLITIQUES ET MESURES PRISES À COURT ET LONG TERME**

Compte tenu du rôle que jouent les droits fonciers dans le renforcement de la résilience, mais aussi dans la réalisation d'un développement plus durable et équitable, la communauté foncière doit plaider pour que les questions foncières conservent leur statut prioritaire à l'ordre du jour des politiques de court et de long terme. Outre les activités de plaidoyer national et international, la mise en place de mesures de soutien d'urgence et d'atténuation de la crise devrait également bénéficier aux communautés foncières et agricoles.

## PARTENAIRES STRATÉGIQUES ET PRINCIPAUX DONATEURS



Federal Ministry  
for Economic Cooperation  
and Development



**IFAD**  
Investing in rural people



**Irish Aid**  
Rialtas na hÉireann  
Government of Ireland



Government of the Netherlands



**Sverige**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development  
and Cooperation SDC

## SECRÉTARIAT DE LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE C/O FIDA

Via Paolo di Dono 44, 00142 - Rome, Italie tél. : +39 06 5459 2445 fax : +39 06 5459 3445

[info@landcoalition.org](mailto:info@landcoalition.org) | [www.landcoalition.org](http://www.landcoalition.org)